

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du vendredi 10 juillet 2020**



Présents : Valérie BENOIT, Olivier BERNARD,  
Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT,  
Karine CHAULET, Isabelle GAGO,  
Claude GUICHET, Yannick IVAIN DEBOUCHAUD,  
Cédric LEVE, Florence MIELLE,  
Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Absents : Chloé DOREY procuration à Sylvain MONNIAUD  
Franck MICHEA procuration à Florence MIELLE

Secrétaire : CHABRAT Myriam

Pour cause de pandémie, cette séance du Conseil Municipal a lieu à huis clos dans la salle du Conseil.

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2020.

## **Convention Véloroute**

Considérant la convention proposée par le Conseil Départemental concernant la création d'un Véloroute qui reliera le hameau de Vaux sur Crosne à Remilly-sur-Tille,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer le document proposé.

## **Modifications de la délibération du 8 juin 2020 concernant les délégués communaux aux divers organismes :**

### **- SMICTOM**

Considérant le SMICTOM et en application de l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, la communauté de communes Norge et Tille exerce de plein droit au lieu et place des communes membres la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »

Ainsi il n'appartient pas au conseil municipal de la commune de désigner des délégués au SMICTOM mais au conseil communautaire de la communauté de communes Norge et Tille, qui représente la commune au sein dudit syndicat.

### **- SITNA**

Considérant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, conformément au CGCT, la communauté de communes Norge et Tille est membre du SITNA (Syndicat Intercommunal de la Tille aval, de la Norge et de l'Arnison en représentation-substitution de la commune.

Ainsi il n'appartient plus au Conseil Municipal de désigner des délégués à la compétence GEMAPI au comité syndical du SITNA, mais au Conseil communautaire de la communauté de communes Norge et Tille qui nous représente au sein dudit syndicat.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

La séance se termine à 19 h 30.